

COMITÉ DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Compte rendu de la réunion du 16 avril 2018

Présences :

M. ALLEGREZZA Serge (STATEC)
M. BARTHELMY Roger (Service d'économie rurale)
M. BOUSCH Patrick (LISER)
Mme CASALI Simone (STATEC)
M. FERREIRA Felipe (Association d'assurance accident)
M. GENGLER Daniel (Direction générale de l'énergie, Ministère de l'Économie)
M. HAAS John (STATEC)
M. HANSEN Henri (Administration de la Gestion de l'eau)
M. HURY Jérôme (STATEC)
M. KONSBRUCK Luc (Ministère de la Justice)
M. KONSBRUCK Marc (Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région)
M. LALLEMANG Thierry (Commission nationale pour la protection des données)
Mme LEITE Sonia (Ministère de la Santé)
M. LICHERON Julien (Observatoire de l'habitat)
M. MAJERUS Nico (Centre des technologies de l'information de l'État)
M. MAZOYER Thierry (Inspection générale de la sécurité sociale)
Mme MODERT Elisabeth (Administration des contributions directes)
M. PAULY Marc (STATEC)
Mme RAYMOND Virginie (Observatoire de l'emploi, RETEL)
M. REISCH Bernard (Administration du cadastre et de la topographie)
M. RICHARDY Roland (Administration de l'enregistrement et des domaines)
M. RIES Jean (Agence pour le développement de l'emploi)
Mme SCHMIT Christiane (Commissariat aux assurances)
M. SCHRAM Philippe (Ministère de l'Intérieur)
M. SCHUMAN Marc (Administration de l'environnement)
M. SOPPELSA David (STATEC)
Mme SPALLETTI Giulia (Observatoire de la formation des prix)
Mme SPREITZER Astrid (Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative)
M. THUNUS Olivier (STATEC)
M. WAMPACH Claude (Commission de surveillance du secteur financier)

Projet d'ordre du jour

1. Projet de programme de travail 2018-2019-2020 du Système Statistique Luxembourgeois
2. Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques
 - Environnement
 - Finances publiques
 - Logement
 - Planification statistique
3. Suivi des recommandations de la *Peer Review*
 - Bilan intermédiaire sur la gouvernance. Perspectives
 - Création d'une *task force* sur le Code de bonnes pratiques pour les producteurs de statistiques européennes
4. Divers

Introduction

Le Président du Comité des statistiques publiques et Directeur du STATEC, M. Serge Allegrezza, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il souligne l'importance du Comité des statistiques publiques (CSP) en rappelant que la statistique publique ne se limite pas à l'Institut national de statistiques, et qu'il s'agit là d'un réseau d'administrations et d'institutions produisant des statistiques de haute qualité, souvent ancrées dans des actes législatifs européens. M. Allegrezza rappelle aussi que le Système statistique luxembourgeois devrait s'emparer du Code de bonnes pratiques, qui énonce des principes intéressants pour le développement de la qualité, et dont l'application est régulièrement soumise à une évaluation externe par des pairs.

Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est approuvé.

1. Projet de programme de travail 2018-2019-2020 du Système Statistique Luxembourgeois

M. Allegrezza inscrit le choix de la période de 3 ans dans le mouvement très large qui s'observe désormais au sein de l'administration publique pour les programmes de travail. Le projet de programme de travail qui sera présenté ici est issu des réponses récoltées grâce à des questionnaires envoyés aux membres du Système statistique luxembourgeois (SSL). Le taux de réponse pour cette campagne 2018-2020 est encourageant, et le Président adresse ses remerciements aux participants. Bien entendu, le questionnaire est appelé à grandir, et devra comporter à l'avenir aussi une rubrique consacrée à la mesure des ressources humaines mobilisées au sein du SSL. Cela permettra d'évaluer l'adéquation des ressources mises en face des besoins.

M. John Haas, directeur adjoint du STATEC, revient sur la genèse du programme de travail. C'est la première fois qu'une échéance aussi longue (3 ans) est employée pour capter l'activité du SSL. Les membres du CSP qui le souhaitent sont invités à présenter les projets phares de leur organisme.

Ministère de la Santé

Mme Sonia Leite présente d'abord le projet « *European Health Interview Survey* » (EHIS). Il s'agit d'une étude transversale, menée pour la première fois à Luxembourg en 2014, et dont la prochaine vague s'annonce pour 2019. On enquêtera les résidents de plus de 15 ans pour mesurer l'état de santé de la population et l'utilisation des soins dispensés. Pour la campagne 2019, 18.000 personnes seront contactées, dans l'espoir de récupérer 3.600 questionnaires remplis. Les réponses pourront être fournies par Internet (70%) ou papier. Les langues disponibles sont le français, l'allemand, l'anglais et le portugais. Le questionnaire comporte, outre son volet obligatoire, un volet supplémentaire, qui est notamment utilisé par l'OCDE.

Ensuite, l'enquête 2018 sur la couverture vaccinale est une réédition d'une enquête remontant à 1996, et qui se renouvelle tous les 5 ans environ. La vague 2018 est déjà en cours. Les parents d'enfants en bas âge sont contactés et peuvent répondre à 15 questions sur les vaccins reçus par leurs enfants. Cette enquête permet de connaître le taux de vaccination des enfants contre les différentes maladies.

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative

Mme Astrid Spreitzer présente comme objectif principal des trois années à venir l'amélioration de la qualité des données et des statistiques dans divers domaines : satisfaction des 26.000 agents de l'État (une version online est à l'étude), portrait social de la Fonction publique (notamment pour aider à la prise de décisions politiques), satisfaction des usagers de la Fonction publique (enquête téléphonique). Au niveau de l'Administration du personnel de l'État, on cherche par ailleurs à rassembler de façon systématique des données et des chiffres relatifs à l'emploi public et aux différents processus liés aux ressources humaines. Parmi les difficultés rencontrées, on peut citer l'élaboration des questionnaires lorsqu'une pratique européenne n'existe pas encore dans le domaine.

M. Allegrezza demande à l'assemblée quels membres du CSP disposent d'un programme statistique. L'IGSS et le LISER répondent positivement. M. Henri Hansen de l'Administration de la gestion de l'eau indique que des statistiques sont produites, mais plutôt dans l'optique de mettre à disposition une aide à la décision. Ce n'est pas un but en soi. Les attributions ne vont pas assez loin pour cela. M. Jean Ries de l'ADEM indique que son agence n'a pas de programme statistique formel. Étant donné le faible effectif (3 personnes), le pragmatisme est privilégié et cela suffit à ce que le travail attendu de l'ADEM sur le plan statistique puisse effectivement être mené à bien. M. Ries signale que l'ADEM mène aussi une étude de satisfaction des usagers. M. Nico Majerus (CTIE) signale que le Centre des technologies de l'information de l'État contribue aux statistiques publiques par la tenue du Registre national des personnes physiques. En utilisant l'interconnexion de données, le CTIE peut aider d'autres administrations à accomplir leurs missions d'ordre statistique. Il se propose aussi pour prendre à sa charge l'envoi des lettres aux enquêtés, ce qui constitue un gain en termes de protection des données à caractère personnel.

Inspection générale de la sécurité sociale

M. Thierry Mazoyer illustre le développement d'outils pour l'amélioration du monitoring des prestations des différents régimes de protection sociale sur le cas de l'assurance maladie.

Jusqu'à présent, dans le domaine de l'assurance maladie, l'analyse en vue d'évaluer et planifier les régimes de protection sociale n'était possible de manière systématique que pour le volet des prestations en espèces (indemnités pécuniaires de maladie, indemnités en lien avec le congé de maternité, avec les dispenses pour accouchement ou encore avec le congé pour raisons familiales).

En effet, l'IGSS dispose déjà d'une base de données dédiée à ce volet. Elle permet d'établir des indicateurs régulièrement mis à jour et publiés dans le rapport sur l'absentéisme, le rapport général sur la sécurité sociale, ou encore sur ISOG. Cette même base de données alimente l'observatoire de l'absentéisme, créé en 2011, qui permet aux entreprises de plus de 10 salariés de dresser un diagnostic complet sur son absentéisme et de se comparer aux autres entreprises du secteur.

En ce qui concerne le volet des prestations en nature, les travaux de l'IGSS se limitaient à des statistiques descriptives, faute d'outils adaptés. Fin 2016, il a été décidé de développer une base de données dédiée à ces prestations en nature. Les trois phases du projet sont :

- 1) L'appropriation des données : L'IGSS a pu améliorer sa connaissance des données couvrant le volet des prestations en nature grâce à la collaboration de la CNS. Une documentation détaillée de l'ensemble des variables retenues a vu le jour.
- 2) La constitution de la base de données : La base dérive du Datawarehouse de la CNS et est orientée vers les besoins spécifiques de l'IGSS. Cette base sera actualisée tous les trimestres. Y figurent des informations individuelles pseudonymisées sur les patients, les prestataires, les actes médicaux, le type de prestation, le coût, etc.
- 3) L'établissement des indicateurs et d'un tableau de bord.

Les deux premières phases ont été réalisées. La réflexion sur les indicateurs qui seront repris dans le futur tableau de bord est en cours. Au cours des prochaines années, il est prévu que ce projet soit également mis en œuvre au niveau des données de l'assurance dépendance.

Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi

Mme Virginie Raymond prend la parole pour le RETEL. Au cours de l'année 2017, une des activités principales du RETEL a été l'amélioration de l'accès aux données pour le grand public et pour les chercheurs.

1) Pour le grand public : mise à disposition de statistiques

Ces statistiques sont proposées sur le portail de l'emploi et pour partie sur l'Open Data Portail. Elles sont proposées sous la forme de tableaux de bord et de tableaux interactifs.

- Les tableaux de bord :
 - o En matière de stocks d'emploi, un tableau de bord mensuel sur la situation de l'emploi au Luxembourg est proposé. Il donne le nombre de personnes présentes sur le marché de l'emploi (salariés, intérimaires, fonctionnaires et non-salariés) et son évolution par rapport au même mois de l'année précédente ;
 - o En matière de flux d'emploi, un tableau de bord (publié deux fois par an) présente des indicateurs relatifs aux recrutements, aux fins de contrat et à la création nette d'emplois, déclinés selon différents critères (âge, genre, résidence, type de contrat, secteur d'activité).
- Les tableaux interactifs :
 - o Pour les stocks, des statistiques annuelles relatives aux nombre d'emplois et à leur structure sont mises à disposition en fonction de différents critères : secteur d'activité, type de contrat, âge, nationalité, pays de résidence, commune de résidence au Luxembourg.
 - o Des statistiques sur les flux de main-d'œuvre depuis 2009 sont produites, en fonction des mêmes critères.

2) Pour les experts et les chercheurs dans l'analyse du marché du travail et la protection sociale : création de la *Luxembourg Microdata Platform on Labour and Social Protection*

Les deux objectifs de cette plateforme sont :

- Faciliter l'accès aux données administratives pseudonymisées, afin de renforcer l'utilisation statistique des données administratives ;
- Garantir le respect de la vie privée des personnes, pour s'adapter au nouveau règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (GDPR).

Les micro-données administratives mises à disposition concernent les thèmes suivants :

- Caractéristiques sociodémographiques des actifs
- Population affiliée au système de la sécurité sociale
- Caractéristiques des emplois
- Caractéristiques et composition des entreprises
- Prestations sociales et revenus de remplacement
- Absences au travail
- Liens familiaux

Le site du Ministère de la sécurité sociale fournit des informations détaillées sur cet outil.

M. Allegrezza salue l'arrivée de la plateforme sur l'emploi et la protection sociale, qui va dans la direction souhaitée, à savoir une plus grande utilisation des données administratives. Il recommande de la parcimonie au niveau des lancements de nouvelles enquêtes, afin de ne pas sur-enquêter la population résidente, déjà très sollicitée. Il est important de se renseigner si les données souhaitées ne peuvent pas s'obtenir autrement que par collecte auprès du public.

M. Patrick Bousch (LISER) trouverait intéressant que la plateforme de l'IGSS soit étendue au STATEC et à l'Administration des contributions directes pour la mise à disposition de micro-données

anonymisées. M. Allegrezza approuve et pense qu'il faut œuvrer dans ce sens, tout en gardant à l'esprit le volet protection des données.

M. Roland Richardy (Administration de l'enregistrement et des domaines) s'étonne de ne pas avoir reçu le questionnaire de collecte du programme de travail statistique du SSL. M. Allegrezza certifie que tous les membres du CSP figurent au Système statistique luxembourgeois, et que le questionnaire sera transmis dans les meilleurs délais à l'AED et aux autres organismes qui seraient dans la même situation.

STATEC

M. Haas présente au CSP les trois projets phares du STATEC pour la période 2018-2020, étant entendu que certains de ces projets vont largement dépasser cet horizon.

Projet n°1 : Refonte du système de compilation des comptes nationaux

Une des tâches du STATEC consiste à produire et diffuser les comptes nationaux luxembourgeois. Par le passé, le STATEC a développé un ensemble de programmes et d'applications afin de centraliser, vérifier et traiter les données sources nécessaires à la production des agrégats économiques nationaux selon le référentiel méthodologique du système européen des comptes SEC2010. Le système de compilation actuel arrive en fin de cycle et une refonte est désormais nécessaire.

Cette refonte est un projet d'envergure et consiste à :

- définir une architecture optimisée du processus de production des comptes nationaux ;
- repenser le traitement et la vérification des données ;
- développer des solutions modernes permettant de garantir la pérennité du système ;
- spécialiser les agents selon leur formation de base.

Principal objectif du projet : garantir un niveau élevé de cohérence, de comparabilité, de traçabilité et de ponctualité des comptes nationaux.

La refonte comporte à la fois la mise en place d'un nouveau système de gestion centralisée des données source (VIVA), et un redéveloppement complet des programmes de production. La plateforme VIVA est conçue de façon à répondre aux besoins de tout le STATEC. Elle permettra entre autres de :

- déposer des fichiers sous plusieurs formats ;
- récupérer des flux de données via plusieurs outils ;
- tracer l'arrivée d'une nouvelle version d'un flux de données ;
- voir l'historique des téléchargements par période (année, trimestre) ;
- s'abonner à un flux.

Les développements ont commencé en septembre 2017 et vont se poursuivre jusqu'en 2023. Un prototype du système VIVA sera mis à disposition d'ici le milieu de 2018.

Projet n°2 : Étudier l'impact des grandes entreprises sur les séries statistiques

De nombreuses discussions sur le traitement statistique de certaines activités des entreprises multinationales ont lieu dans le système statistique européen. Vu le poids considérable de quelques grandes entreprises dans l'économie luxembourgeoise, il convient de se préoccuper des répercussions que des restructurations de ces grandes entreprises auront sur l'économie du pays. Le STATEC a constitué un groupe de travail transversal en vue d'élaborer les concepts statistiques nécessaires pour une analyse des groupes d'entreprises dans l'économie luxembourgeoise. Au fil des années, ce groupe de travail a facilité l'échange interne d'informations concernant la structure de

grandes entreprises, leurs restructurations, les événements exceptionnels et les changements d'activité. Parallèlement, le STATEC a mis en place un registre statistique des groupes d'entreprises. Le STATEC a décidé la création d'une cellule « Grandes entreprises », dont la mission consisterait à coordonner et centraliser l'information statistique relative aux grandes entreprises au Luxembourg, à l'instar de l'office statistique irlandais, qui cherche à comprendre en détail pourquoi son PIB a grimpé de 26% en 2015. Le nouveau projet « Grandes entreprises » consacrerait des ressources permanentes à l'analyse opérationnelle des grandes entreprises dans l'économie luxembourgeoise en vue d'une surveillance précoce et d'un traitement cohérent dans les différents domaines statistiques.

Projet n°3 : Renforcement de la sécurité informatique

Le système informatique du STATEC doit répondre aux exigences modernes de sécurité. Le projet European Statistical System IT Security Framework, qui s'inspire des normes ISO 27001 et 27002, est un vaste programme de renforcement de la sécurité informatique actuellement en cours dans les instituts nationaux de statistique. Il impose notamment aux instituts de se doter, à l'horizon 2019 (audit compris), de procédures détaillées sur un grand nombre d'aspects de la sécurité informatique. Historiquement, ce programme de renforcement de la sécurité a commencé avec la volonté de sécuriser un éventuel échange de micro-données sur l'import-export entre États Membres de l'Union. Ce cadre est en train d'être largement dépassé pour couvrir à terme l'ensemble des activités d'un institut de statistiques.

Le renforcement de la sécurité informatique passe aussi par l'élaboration d'un plan de classification des documents. S'y ajoutent une ségrégation par rôles et la pseudonymisation systématique des données à caractère personnel. On retrouve un certain nombre de ces exigences aussi dans le Règlement Général sur la Protection des Données (GDPR). Ce règlement entrera en vigueur le 25 mai 2018, et imposera entre autres la tenue d'un registre des mesures, notamment informatiques, mises en place pour garantir la protection des données des citoyens de l'Union.

2. Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques

Environnement

M. Olivier Thunus (STATEC) revient sur les deux réunions du groupe de travail depuis la dernière session du CSP. Un certain nombre de recommandations ont été adoptées, les actions prioritaires, un calendrier établi. Parmi les tâches effectuées, on peut citer la création de nouvelles tables sur les déchets et les comptes de l'environnement, l'inventaire des sources de données pour des indicateurs du changement climatique, et la rédaction d'une note sur le Big Data (focalisée sur les thèmes eau, énergie, et transports ; les manières d'exploiter les données engendrées par les compteurs intelligents y sont aussi abordées). Enfin, une collaboration avec le Lao Statistics Bureau autour de la thématique de l'environnement est en cours.

Finances publiques

M. David Soppelsa (STATEC) détaille les missions de ce groupe. D'une part, il a la charge de coordonner les travaux préparatoires en rapport avec la notification « *Excessive Deficit Procedure* » (EDP), et d'autre part, il assure l'échange de données statistiques et d'informations ayant un impact

sur les comptes des administrations publiques. Le groupe s'est réuni deux fois en 2017 (en mai et décembre). Sur demande d'Eurostat, ce groupe de travail a récemment accueilli en son sein un représentant de la Cour des Comptes, qui rejoint ainsi l'Inspection générale des finances, l'Inspection générale de la sécurité sociale, les Ministère de l'Intérieur et des Finances, la Banque Centrale du Luxembourg et le STATEC.

Logement

M. Jérôme Hury (STATEC) commence par la composition du groupe : Observatoire de l'Habitat en partenariat avec le LISER, Banque Centrale, Administration de l'enregistrement et des domaines, STATEC. Le groupe s'est réuni en avril, puis en juin 2017. Ses membres ont discuté du projet Beta-Tracker, qui cherche à développer un outil d'évaluation des risques liés aux actifs immobiliers, des statistiques produites sur le marché immobilier non résidentiel (commerces, bureaux). Un autre acquis majeur du groupe de travail est la série « Logement en chiffres » (publication conjointe de l'Observatoire de l'Habitat avec le STATEC), dont une nouvelle édition est parue en 2017. En 2018, le groupe se penchera sur le prix des terrains à Luxembourg, une première réunion a déjà eu lieu en début d'année.

M. Allegrezza estime que ce groupe de travail a notamment servi à mettre un terme à la prolifération des communiqués sur le sujet du logement, en répartissant judicieusement les ressources.

Planification statistique

M. Marc Pauly (STATEC) explique que ce groupe récemment créé (octobre 2017) répond à une exigence de la dernière *Peer Review*. Ce groupe a pour mission de créer un programme de travail commun pour le Système statistique luxembourgeois. Il a retenu l'idée de collecter ce programme tous les ans, et de lui faire couvrir la période des trois années à suivre. Pour cette première campagne, un questionnaire a été envoyé aux différents organismes afin de recueillir la liste des projets nouveaux, des travaux courants et des actions de communication. À un niveau plus granulaire, les libellés des variables apparaissant dans les bases des enquêtes ou dans les fichiers administratifs ont également été demandés.

M. Bousch demande si l'envoi des comptes rendus des groupes de travail aux membres du CSP est envisageable. Avec l'accord des représentants des groupes de travail, M. Allegrezza s'y montre favorable.

3. Suivi des recommandations de la *Peer Review*

Présenté par Mme Simone Casali (STATEC) :

Bilan intermédiaire sur la gouvernance. Perspectives

La *Peer Review* de 2015 a conduit à un rapport final contenant 12 recommandations pour le STATEC, pour un total de 15 actions à mener. Les actions qu'il faut encore mener à bien sont :

- Former les membres du Système statistique luxembourgeois (SSL) sur le Code de bonnes pratiques et créer une *task force* sur l'application et l'interprétation du Code ;
- Prendre conseil juridique en matière de responsabilité des agents des « *Other National Authorities* » (membres du SSL produisant des statistiques européennes) envers le directeur du STATEC ;
- Améliorer l'accès aux données administratives (notamment fiscales) ;
- Suggérer aux autorités compétentes, au-delà de la législation luxembourgeoise existante, des règles en ce qui concerne l'engagement et le licenciement/révocation du directeur du STATEC ;
- Éditer des règles et une procédure formelle pour l'accès aux micro-données à l'intérieur du SSL.

Les actions devront être accomplies fin 2019. Il n'y a pas encore de certitude quant aux conséquences d'une non-conformité partielle, mais il faut au minimum s'attendre à un rapport au Parlement Européen.

Création d'une *task force* sur le Code de bonnes pratiques pour les producteurs de statistiques européennes

Outre la *Peer Review* déjà citée, le Conseil supérieur de la statistique (dans sa réunion du 13 avril 2016) a aussi réclamé la mise en place d'une telle *task force*. Il incomberait à ce groupe de travail de réfléchir sur l'application et l'interprétation du Code de bonnes pratiques au sein du Système statistique national. La *task force* donnerait de la substance à l'article 5 du Règlement grand-ducal du 12 mars 2013 portant sur le CSP: « Le Comité des statistiques publiques met en œuvre le Code de bonnes pratiques du Système statistique luxembourgeois ».

Un nouvel appel à candidature est lancé auprès des membres du CSP pour qu'ils participent à la *task force* sous rubrique.

M. Allegrezza effectue un sondage rapide, qui révèle qu'une petite dizaine de personnes présentes à la réunion ont déjà consulté le Code de bonnes pratiques. Il suggère que Mme Casali invite tous les membres du CSP à une séance de présentation du Code de bonnes pratiques, et que la *task force* soit créée dans la foulée.

M. Bousch se demande si le Code de bonnes pratiques est une recommandation normative. La réponse de M. Allegrezza est affirmative, et il ajoute que le Code a un poids non négligeable.

4. Divers

Rien à signaler

Conclusion

M. Allegrezza se réjouit de l'échange nourri lors de la réunion. Il attire l'attention des participants sur la Journée européenne de la statistique, que le STATEC entend fêter ce 20 octobre 2018 au Science Center de Differdange, avec une très nette orientation « grand public ». Les membres du CSP sont cordialement invités à participer activement à cette journée et à faire part de leurs idées.

Après avoir remercié tous les participants pour leur venue et leurs contributions, M. Allegrezza lève la séance.

Annexes

- Présentation Power Point de la réunion
- Programme de travail du Système Statistique Luxembourgeois
- Rapport d'activité du STATEC pour le Ministère de l'Économie
- Comptes rendus des groupes de travail du CSP